

# Des valeurs partagées, des intérêts communs

Pour assurer la pleine  
participation des Québécois  
des communautés culturelles  
au développement du Québec

R é g i o n d e l ' E s t r i e



PLAN D'ACTION



# **Des valeurs partagées, des intérêts communs**

Pour assurer la pleine  
participation des Québécois  
des communautés culturelles  
au développement du Québec

**L'ESTRIE  
PLAN D'ACTION  
MARS 2005**

Pour plus d'information, communiquez avec :

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC)  
Direction des affaires publiques et des communications  
360, rue McGill, bureau 2.09  
Montréal (Québec) H2Y 2E9  
Téléphone : (514) 873-8624, poste 20205  
Site Internet : [www.micc.gouv.qc.ca](http://www.micc.gouv.qc.ca)

**Avis**

Afin d'alléger le texte, tous les termes qui renvoient à des personnes sont pris au sens générique. Ils ont à la fois la valeur d'un masculin et d'un féminin. Dans certains cas, toutefois, lorsque la situation décrite touche plus particulièrement les femmes ou lorsque le sujet peut prêter à interprétation, la double formulation féminine et masculine est adoptée.

En outre, lorsque le sujet traité concerne autant les immigrants que les Québécois des communautés culturelles, la formulation synthèse « Québécois des communautés culturelles » est retenue. Lorsque le sujet touche l'un ou l'autre groupe, mais de façon différente, l'expression complète « immigrants et Québécois des communautés culturelles » est alors utilisée.

Photo principale de la couverture : © Université de Sherbrooke

Dépôt légal – 2005  
ISBN 2-550-43303-3

© Gouvernement du Québec – 2005  
Tous droits réservés pour tous pays.

## MOT DE LA MINISTRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES

---

Au cours des dernières années, les personnes immigrantes ont représenté plus de 60 % de la croissance de la population active québécoise, contribuant ainsi à atténuer les effets liés au vieillissement. Aussi, en raison de la demande accrue de main-d'œuvre et de la pénurie prévisible de compétences, cette contribution est appelée à s'accroître. Le Québec reconnaît donc plus que jamais l'apport stratégique de l'immigration à son développement social, économique et culturel.

Fort de sa tradition d'accueil des personnes immigrantes, la région de l'Estrie possède tous les atouts pour recevoir davantage d'immigrants. En effet, grâce à l'engagement des autorités envers l'immigration, au soutien apporté par ses groupes communautaires dans l'accueil et l'établissement des nouveaux arrivants, au dynamisme de son économie et à la réputation de ses établissements d'enseignement, les conditions propices sont réunies pour maximiser la contribution de l'immigration et renforcer la position de la région de l'Estrie comme pôle d'attraction des immigrants.

Ce plan d'action est le fruit d'échanges avec nos partenaires communautaires et institutionnels, des représentants des communautés culturelles, des employeurs et divers intervenants socioéconomiques. Je suis heureuse de m'associer à tous nos collaborateurs en dévoilant les initiatives qui permettront de faire de l'immigration un nouvel axe de développement de la région de l'Estrie. Le plan d'action s'inscrit donc dans le prolongement du plan-cadre *Des valeurs partagées, des intérêts communs*, dont il reprend les grands objectifs et le choix stratégique de présenter des mesures concrètes et efficaces axées sur les résultats.

La mise en œuvre collective du Plan d'action de la région de l'Estrie permettra d'assurer un meilleur soutien aux nouveaux arrivants et aux Québécoises et Québécois des communautés culturelles, de définir une offre d'immigration correspondant aux besoins de la région, de consolider notre identité dans le respect de la diversité qui nous caractérise, d'offrir un plus large éventail d'outils d'apprentissage du français, de soutenir davantage l'insertion en emploi et de lutter plus efficacement contre la discrimination.

Les enjeux économiques, démographiques, culturels et sociaux interpellent l'ensemble de la société québécoise. L'accueil et l'intégration réussie des nouveaux arrivants et des Québécoises et Québécois des communautés culturelles sont des responsabilités que nous devons tous partager.

Je tiens à remercier les employés du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles qui ont travaillé si fort à la conception de ce plan d'action au cours des derniers mois et qui seront au cœur de sa mise en œuvre avec les acteurs socioéconomiques régionaux.

Je compte sur la collaboration et le leadership de tous les partenaires de la région de l'Estrie qui participeront à la réalisation de ce plan et je tiens à les assurer de mon engagement inconditionnel.



Lise Thériault

Sherbrooke, mars 2005

Riche d'une expertise de plusieurs décennies en matière d'accueil et d'intégration, la région de l'Estrie se distingue par la qualité des services qu'elle offre aux nouveaux immigrants établis sur son territoire. Sa notoriété dans ce domaine fait l'envie de plusieurs régions du Québec.

L'Estrie offre à sa population – 279 700 habitants, dont près de 10 000 personnes immigrantes (3,6 % de la population régionale et 1,4 % de la population immigrée au Québec) – une économie forte et diversifiée, qui a su s'adapter aux tendances fortes du développement et de la mondialisation des marchés.

Alliant les secteurs traditionnels (papier, bois, caoutchouc, plastique, transport) et les secteurs de pointe (micro-électronique, biotechnologie, environnement), l'économie de la région de l'Estrie repose de plus en plus sur le savoir, soutenue en cela par plus d'une cinquantaine de centres de recherche universitaires et industriels. En novembre 2002, la région se voyait d'ailleurs reconnue comme « pôle d'excellence technologique ».

Le taux de chômage en Estrie (7,7 % en 2004) demeure inférieur à la moyenne du Québec (8,5 % en 2004). On prévoyait qu'entre 2003 et 2007, près de 26 500 emplois de tous les niveaux de compétence seraient à pourvoir, dont 45,3 % en nouveaux emplois.

L'Estrie est non seulement reconnue pour l'excellence de son système d'éducation public et privé – en français et en anglais – ainsi que pour le rayonnement international de ses deux universités et de ses trois collèges, mais également pour l'importance et le dynamisme de son réseau de santé fort bien développé et implanté de même que pour sa qualité de vie exceptionnelle, et ce, à un coût moindre (logement, culture, loisirs, etc.). Ce n'est pas sans raison que l'Estrie reçoit de plus en plus de personnes immigrantes. Selon le Recensement de 2001, 41 % d'entre elles étaient arrivées entre 1991 et 2001. L'Estrie est une terre d'accueil et d'avenir pour toutes les personnes qui choisissent d'y vivre.

Outre ces avantages, le développement de l'immigration dans la région s'appuie sur des acquis intéressants : la présence de nombreuses communautés culturelles ainsi qu'une expertise en matière d'attraction et d'accueil des personnes immigrantes reposant notamment sur la Ville de Sherbrooke et sa Société de développement économique, les établissements d'enseignement supérieur, des entreprises multinationales et les organismes communautaires au service des personnes immigrantes. La région est aussi en mesure de répondre aux besoins d'insertion en emploi et d'intégration sociale des personnes immigrantes. L'omniprésence de la concertation locale et régionale établie entre les différents partenaires et la complémentarité des services offerts par les institutions publiques, parapubliques et communautaires sont autant de facteurs qui contribuent à l'intégration harmonieuse des personnes immigrantes en Estrie et de gages de succès pour l'avenir.

Consciente de l'importance de l'immigration pour assurer son développement, la Ville de Sherbrooke, pôle principal de la région de l'Estrie, a consolidé ses actions et s'est donné une vision à long terme en matière d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes à l'intérieur d'une politique municipale qui fait l'objet d'un vaste consensus.

Cependant, il reste un certain nombre de défis à relever. Le premier est lié à l'augmentation de la capacité d'accueil de la région. Pour y parvenir, il faudra établir des alliances plus étroites avec les entreprises, principalement celles en recherche de main-d'œuvre, et mettre en place des stratégies mieux adaptées à leurs besoins.

Le deuxième défi est lié à la mise en place de mesures pour accélérer l'insertion socioprofessionnelle des personnes immigrantes établies ou désirant s'établir en Estrie, en collaboration avec nos partenaires d'Emploi-Québec, des établissements d'enseignement et des organismes non gouvernementaux spécialisés. Afin que les efforts consentis donnent les résultats attendus, il faudra s'assurer de l'engagement de l'ensemble de la communauté estrienne.

Le troisième défi consistera à favoriser un véritable dialogue entre les membres des communautés culturelles et ceux de la société d'accueil et à faciliter l'échange et la compréhension commune des communautés culturelles entre elles. Ce dialogue devra se concrétiser au quotidien, notamment par l'adaptation des services des institutions publiques et parapubliques aux besoins fort légitimes des membres des communautés culturelles et par l'implication des organismes communautaires de l'Estrie dans la mise en œuvre d'activités favorisant l'ouverture à la diversité et le rapprochement interculturel.

## Axe 1

### Une immigration correspondant aux besoins de la région de l'Estrie et respectueuse des valeurs du Québec

Conscients de l'apport important des personnes immigrantes au développement de l'Estrie, les acteurs régionaux ont mis en place des mécanismes de promotion et de recrutement, tant pour répondre à des besoins de main-d'œuvre que pour favoriser la venue d'étudiants étrangers. Au cours des prochaines années, les actions entreprises devront permettre l'accès à une main-d'œuvre qui répondra davantage aux besoins actuels et futurs.

**Résultat attendu :** Accroître le nombre de personnes immigrantes qui s'établiront dans la région au cours des trois prochaines années.

	Mesures	Responsables	Partenaires
1.1	Élaborer et mettre en œuvre une stratégie spécifique et novatrice de promotion et de recrutement auprès des personnes immigrantes afin de répondre aux besoins des secteurs d'activités aux prises avec des pénuries de main-d'œuvre.	MICC et Emploi-Québec	Entreprises, Maison régionale de l'industrie, chambres de commerce, centres locaux de développement, Conférence régionale des élus et Ville de Sherbrooke
1.2	Collaborer à l'élaboration des outils promotionnels spécifiques à l'immigration en Estrie conçus par les partenaires qui font du recrutement et de la promotion à l'étranger, par exemple en établissant des hyperliens entre leur site Internet et le Portail de l'Estrie où sont répertoriées les ressources d'accueil et d'établissement offertes aux personnes immigrantes.	MICC	Conférence régionale des élus, Ville de Sherbrooke, Université de Sherbrooke, Université Bishop's, Collège de Sherbrooke, Société de développement économique de Sherbrooke, Emploi-Québec et Actions interculturelles de développement et d'éducation
1.3	Voir à introduire, dans le plan d'action de la Ville de Sherbrooke relatif à l'accueil et à l'intégration des immigrants, des activités de promotion et d'information visant à mettre en valeur la ville et ses institutions auprès des personnes immigrantes sélectionnées à l'étranger.	MICC et Ville de Sherbrooke	Société de développement économique de Sherbrooke
1.4	Offrir, à l'aide des nouvelles technologies de l'information, un service personnalisé d'accueil et d'établissement aux personnes immigrantes sélectionnées et ayant démontré leur intérêt à s'établir dans la région de l'Estrie.	MICC	Centre Saint-Michel, Ville de Sherbrooke, Service d'aide aux Néo-Canadiens et Actions interculturelles de développement et d'éducation



<b>Mesures</b>		<b>Responsables</b>	<b>Partenaires</b>
1.5	Informar les entreprises à la recherche de main-d'œuvre des programmes destinés aux travailleurs temporaires et permanents. Accompagner les entreprises dans leurs démarches pour embaucher, à l'étranger, les travailleurs souhaités.	Emploi-Québec et MICC	Entreprises, Maison régionale de l'industrie, chambres de commerce, centres locaux de développement et Actions interculturelles de développement et d'éducation
1.6	Faire connaître aux entreprises le <i>Programme d'apprentissage en milieu de travail</i> qui vise à faciliter l'accueil des travailleurs immigrants.	Emploi-Québec	MICC
1.7	Consolider le partenariat entre le MICC et la Maison régionale de l'industrie et établir une approche ciblée sur l'industrie manufacturière de la région par l'organisation de séances d'information sur l'immigration en tant que ressource importante pour la croissance de la région et de ses entreprises.	MICC	Maison régionale de l'industrie
1.8	Cibler, dans le cadre d'un projet pilote, des personnes immigrantes sur place ou à l'étranger et leur donner la formation leur permettant une embauche immédiate dans les entreprises de la région (secteurs du caoutchouc et du plastique).	Commission scolaire des Sommets	MICC, entreprises et Emploi-Québec
1.9	Informar les travailleurs étrangers temporaires sur les possibilités d'immigration au Québec et les accompagner dans leurs démarches d'obtention de la résidence permanente.	MICC	Entreprises et Université de Sherbrooke
1.10	Mettre en place une offre de service adaptée aux besoins des immigrants de la catégorie « gens d'affaires ». Mettre en œuvre la stratégie de promotion du projet « Entrepreneurship immigrant en Estrie » afin que s'établissent de façon permanente dans la région, au cours des deux prochaines années, dix nouveaux entrepreneurs immigrants.	Société de développement économique de Sherbrooke, centres locaux de développement de Memphrémagog, du Granit, du Haut-Saint-François, du Val-Saint-François, de Coaticook, d'Asbestos, Pro-Gestion Estrie et Centre québécois de valorisation des technologies	MICC
1.11	Poursuivre les efforts de promotion et de recrutement d'étudiants étrangers.	Université de Sherbrooke, Université Bishop's et Collège de Sherbrooke	MICC
1.12	Offrir aux étudiants étrangers des séances d'information sur les démarches d'immigration permanente et sur les possibilités de carrière en région. Assurer un suivi personnalisé auprès des étudiants intéressés et les accompagner dans leurs démarches.	MICC	Université de Sherbrooke, Université Bishop's et Collège de Sherbrooke

<b>Mesures</b>		<b>Responsables</b>	<b>Partenaires</b>
1.13	Diffuser l'information et promouvoir le parrainage collectif auprès d'intervenants intéressés par l'action humanitaire.	MICC	Association éducative transculturelle, Pères Marianhill et Service d'aide aux Néo-Canadiens
1.14	S'assurer que les personnes parrainées ou en voie de l'être reçoivent toute l'information et tous les outils qui les aideront à préparer leur établissement au Québec.	MICC	Association éducative transculturelle, Pères Marianhill et Service d'aide aux Néo-Canadiens
1.15	Organiser un colloque sur la sensibilisation et l'organisation de l'accueil et de l'intégration des immigrants en milieu rural et semi-rural. Ce colloque aurait lieu à Lac-Mégantic.	Service d'accueil aux nouveaux arrivants	MICC, Ville de Lac-Mégantic, gouvernement du Canada et Centre de formation Le Granit

## Axe 2

### L'accueil et l'insertion durable en emploi

Selon Emploi-Québec, quelque 26 500 postes seraient à pourvoir en Estrie entre 2003 et 2007. Aussi, il importe, avec les entreprises qui ont des besoins spécifiques de main-d'œuvre et les organismes qui participent au développement de l'employabilité des personnes immigrantes, d'arrimer l'offre et la demande, de maximiser l'expertise existante et d'améliorer nos connaissances quant aux aspects moins touchés, telle la gestion en contexte interculturel. La mise en place d'un mécanisme de concertation régional permettra de créer la synergie nécessaire à la progression de l'immigration, un facteur de développement économique important pour la région.

**Résultat attendu :** Accroître le nombre de personnes immigrantes en emploi au cours des trois prochaines années.

Mesures		Responsables	Partenaires
2.1	Mettre en place un groupe de travail visant la concertation des partenaires économiques et des employeurs de la région de l'Estrie en vue d'une intégration rapide des personnes immigrantes au marché du travail.	MICC	Conférence régionale des élus, centres locaux de développement de l'Estrie, Emploi-Québec, Maison régionale de l'industrie, chambres de commerce, organismes d'employabilité, établissements d'enseignement, Service d'accès au travail pour personnes immigrantes et Actions interculturelles de développement et d'éducation
2.2	Inscrire l'immigration parmi les thèmes d'intérêt majeur du Conseil régional des partenaires du marché du travail.  Établir, par cette instance, un dialogue plus étroit avec les syndicats et les représentants du patronat sur l'immigration.	Conseil régional des partenaires du marché du travail	Emploi-Québec et MICC
2.3	Rencontrer les entreprises et les regroupements d'employeurs afin d'évaluer leurs besoins futurs en main-d'œuvre en lien avec les compétences des personnes immigrantes établies ou en démarche d'établissement en Estrie et leur faire connaître les services d'accompagnement offerts par le ministère et ses partenaires.	Emploi-Québec et MICC	Chambres de commerce, Maison régionale de l'industrie, centres locaux de développement de l'Estrie, Service d'accès au travail pour personnes immigrantes et Actions interculturelles de développement et d'éducation

<b>Mesures</b>		<b>Responsables</b>	<b>Partenaires</b>
2.4	Soutenir les initiatives des milieux économiques locaux visant le recrutement de travailleurs immigrants en recherche d'emploi pour répondre aux raretés de main-d'œuvre des MRC. Au cours de la prochaine année, une attention particulière sera portée à la MRC du Granit.	MICC	Conférence régionale des élus, Centre local de développement de la MRC du Granit, Centre local d'emploi de Lac-Mégantic et Service d'accueil aux nouveaux arrivants
2.5	Mettre en œuvre le projet <i>Pérennité Estrie</i> afin d'assurer aux entreprises de l'Estrie une relève en main-d'œuvre de production et de gestionnaires (main-d'œuvre immigrante); d'assurer la relève dans les entreprises, tant sur le plan de la direction que de la propriété (gens d'affaires); d'outiller le nouvel arrivant afin qu'il soit rapidement apte au travail.	Chambre de commerce de Sherbrooke	Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke, Collège de Sherbrooke, Université de Sherbrooke, Emploi-Québec, Comité Sherbrooke Ville en santé, Raymond Chabot Grant Thornton, Fédération des caisses Desjardins et ministère du Développement économique et régional et de la Recherche
2.6	Présenter une courte chronique mensuelle sur l'immigration et les services offerts aux entreprises dans la revue électronique <i>Flash</i> .	Maison régionale de l'industrie	MICC
2.7	Renseigner les employeurs qui engagent ou qui désirent engager des personnes immigrantes et les former à la gestion dans un environnement de diversité culturelle.	MICC et Emploi-Québec	Maison régionale de l'industrie, chambres de commerce et regroupements d'entreprises, ONG, Service d'accès au travail pour personnes immigrantes et Actions interculturelles de développement et d'éducation
2.8	Maintenir et améliorer l'expertise liée à la connaissance des besoins des personnes immigrantes et à la mise en place d'un service adapté aux caractéristiques des personnes immigrantes dans les services d'Emploi-Québec.	Centre local d'emploi de Sherbrooke Ouest et Emploi-Québec	MICC, Service d'accès au travail pour personnes immigrantes et Actions interculturelles de développement et d'éducation

<b>Mesures</b>		<b>Responsables</b>	<b>Partenaires</b>
2.9	Rencontrer les personnes immigrantes de la catégorie des « indépendants » nouvellement arrivées à Montréal et en recherche d'emploi, leur présenter le marché de l'emploi en Estrie, les soutenir dans leurs démarches d'établissement dans la région, les mettre en contact avec les employeurs à la recherche de main-d'œuvre ou susceptibles de les employer et les accompagner dans leurs démarches d'insertion en emploi.	Centre Saint-Michel	MICC, Emploi-Québec, entreprises, Service d'accès au travail pour personnes immigrantes et Service d'aide aux Néo-Canadiens
2.10	Mettre en place, à court terme, des services de mise à niveau des acquis scolaires pour les personnes immigrantes œuvrant dans les secteurs en pénurie de main-d'œuvre par l'entremise, notamment, de formations spécifiques reconnues.	Collège de Sherbrooke, Emploi-Québec et commissions scolaires	MICC
2.11	Mettre en place un service d'aide à l'emploi pour les personnes qui ne parlent pas suffisamment le français.	MICC et Emploi-Québec	Service d'aide aux Néo-Canadiens, Service d'accès au travail pour personnes immigrantes, Centre d'éducation populaire de l'Estrie et Centre Saint-Michel
2.12	Mettre sur pied un projet pilote de création théâtrale, en tant qu'outil d'insertion socioprofessionnelle, qui donne l'occasion aux femmes immigrantes de s'exercer à parler le français et qui leur permette de développer leurs compétences. Le projet s'adressera aux femmes immigrantes, mères de famille, économiquement défavorisées, ayant besoin de briser leur isolement, d'acquérir des compétences et de mieux s'outiller pour accéder au marché du travail.	Théâtre des petites lanternes	Emploi-Québec, MICC, Centre Saint-Michel, gouvernement du Canada, CLSC et Université de Sherbrooke
2.13	Sensibiliser les membres des communautés culturelles au choix de carrières qu'offre la fonction publique; diffuser auprès des organismes des communautés culturelles les appels de candidatures de la fonction publique québécoise.	Secrétariat du Conseil du trésor	MICC
2.14	Établir un protocole d'entente avec le Regroupement des centres de la petite enfance afin de faciliter l'accès aux services de garde pour les immigrants récents (moins d'un an) en vue d'accélérer leur intégration socioéconomique et linguistique.	Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine et Regroupement des centres de la petite enfance	MICC, Service d'aide aux Néo-Canadiens et Actions interculturelles de développement et d'éducation

### Axe 3

## L'apprentissage du français : un gage de réussite

La maîtrise du français étant un facteur déterminant dans le parcours d'intégration des nouveaux arrivants qui ne connaissent pas le français, les services de francisation devront être adaptés et évoluer en fonction de leurs besoins. En commençant l'apprentissage du français dans leur pays d'origine, les nouveaux arrivants acquerront des connaissances qui leur permettront, une fois établis au Québec, de poursuivre leur formation. Toutefois, pour occuper rapidement et plus facilement un emploi, plusieurs personnes devront parfaire leurs connaissances en français écrit et apprendre la terminologie propre à leur milieu de travail. Les services de francisation à temps plein et à temps partiel ont été modifiés et de nouvelles formules de cours ont été créées afin de joindre un plus grand nombre de personnes dans les territoires à l'extérieur de la ville de Sherbrooke.

**Résultat attendu** : Donner accès aux services de francisation à un plus grand nombre de personnes immigrantes.

	Mesure	Responsables	Partenaires
3.1	Mettre en place une offre de service en francisation adaptée aux besoins des immigrants qui sont déjà sur le marché du travail, qui veulent y accéder rapidement ou qui sont en processus de formation.	Commissions scolaires, collèges, ONG, Université de Sherbrooke et MICC	Entreprises, Emploi-Québec et Office québécois de la langue française
3.2	Promouvoir et soutenir le développement et la mise en place des services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français, des services de francisation, des services d'intégration scolaire, sociale et socioprofessionnelle ainsi que des services d'évaluation et de reconnaissance des acquis scolaires et extrascolaires.	Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke	MICC
3.3	Offrir des services de francisation adaptés à de petits groupes d'immigrants allophones résidant à l'extérieur de Sherbrooke.	MICC	Commission scolaire des Hauts-Cantons, Commission scolaire des Sommets et ONG
3.4	Offrir des mesures de francisation pour les personnes immigrantes inscrites dans le cadre de la formation professionnelle alternance travail-études.	Commission scolaire des Sommets	MICC
3.5	Élaborer une mesure de francisation pour les femmes immigrantes qui n'ont pu bénéficier des services de francisation ou qui ont perdu leurs acquis en français, faute de pratique.	MICC	Service d'aide aux Néo-Canadiens et Centre pour femmes immigrantes
3.6	Élaborer, avec le secteur manufacturier, un projet de francisation en milieu de travail.	MICC et Maison régionale de l'industrie	Service d'accès au travail pour personnes immigrantes, Centre Saint-Michel et Emploi-Québec

	<b>Mesure</b>	<b>Responsables</b>	<b>Partenaires</b>
3.7	Mettre à la disposition des nouveaux arrivants, dès leur arrivée, la liste de tous les services de francisation accessibles dans la région : cours à temps plein et à temps partiel, autoformation, cours en établissements publics et privés ou en milieu communautaire.	MICC	Service d'aide aux Néo-Canadiens, Service d'accès au travail pour personnes immigrantes, Service d'accueil aux nouveaux arrivants et centres locaux de développement de la région
3.8	Intégrer au processus de francisation des nouveaux arrivants une initiation aux technologies de l'information (Internet) afin qu'ils se familiarisent avec ces nouvelles technologies de plus en plus répandues dans la vie courante (apprentissage en ligne, services en ligne).	Actions interculturelles de développement et d'éducation, Centre Saint-Michel et Service d'accès au travail pour personnes immigrantes	
3.9	Mettre en place un service de jumelage pour les immigrants allophones afin qu'ils aient davantage l'occasion de s'exercer à converser en français.	Service d'aide aux Néo-Canadiens	Actions interculturelles de développement et d'éducation

## Axe 4

### Un Québec fier de sa diversité

Selon le Recensement de 2001, 41 % des personnes immigrantes établies en Estrie sont arrivées entre 1991 et 2001. Au cours des dernières années, le nombre d'immigrants et la diversité des origines n'a cessé d'augmenter. Par conséquent, les personnes issues des communautés culturelles sont de plus en plus présentes et visibles dans la région. Afin de répondre à leurs besoins, il est nécessaire d'adapter les services offerts par les institutions publiques et d'accroître la vigilance par rapport aux manifestations de discrimination exercées à l'endroit des personnes des communautés culturelles, en particulier celles des minorités visibles.

**Résultat attendu :** Reconnaître l'immigration comme un facteur de développement économique, social et culturel essentiel à la région de l'Estrie.

	Mesure	Responsables	Partenaires
4.1	Accroître la concertation régionale en matière d'immigration au moyen d'une table régionale d'information et de concertation traitant d'intégration des personnes immigrantes et de relations interculturelles ou consolider les tables ou les comités déjà en place.	MICC	Conférence régionale des élus, Ville de Sherbrooke, Emploi-Québec, commissions scolaires, réseau de la santé et des services sociaux, communautés culturelles, Comité de vigilance et d'action pour l'harmonisation des relations interculturelles, Service d'aide aux Néo-Canadiens, Service d'accueil aux nouveaux arrivants, Actions interculturelles de développement et d'éducation, Centre pour femmes immigrantes et ONG qui œuvrent auprès des jeunes et auprès des femmes
4.2	Refléter l'importance que revêt l'immigration pour le développement de la région dans le plan quinquennal de la Conférence régionale des élus.	Conférence régionale des élus	Ministère des Affaires municipales et des Régions et MICC
4.3	Appuyer la Ville de Sherbrooke dans la mise en œuvre de sa politique d'accueil et d'intégration des immigrants.	MICC et Ville de Sherbrooke	



<b>Mesure</b>		<b>Responsables</b>	<b>Partenaires</b>
4.4	Inclure, dans le plan d'action de la Ville de Sherbrooke relatif à l'accueil et à l'intégration des immigrants, un axe d'intervention et des moyens d'action portant sur les relations interculturelles avec priorité aux femmes des communautés culturelles dont plusieurs vivent isolées de la communauté d'accueil.	Ville de Sherbrooke	MICC
4.5	Assurer l'arrimage entre la Politique municipale d'accueil et d'intégration des immigrants et la Politique municipale familiale.	Ville de Sherbrooke	MICC, Service d'aide aux Néo-Canadiens, Fédération des communautés culturelles de l'Estrie, ONG et institutions concernées
4.6	Définir un plan d'action relatif à l'accueil et à l'intégration des immigrants pour le territoire de la Ville de Lac-Mégantic.	Ville de Lac-Mégantic	MICC, Service d'accueil aux nouveaux arrivants, centres locaux de développement, CLSC et Commission scolaire des Hauts-Cantons
4.7	Faire reconnaître l'Estrie comme une région qui accueille un nombre de plus en plus important d'immigrants afin que les ministères et organismes publics puissent allouer aux instances de la région les budgets afférents.	Agence de développement des réseaux locaux des services de santé et des services sociaux de l'Estrie et Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke	CLSC, Service d'aide aux Néo-Canadiens et MICC
4.8	Mettre en place un plan d'accès aux différents services du CLSC de Sherbrooke à l'intention des membres des communautés culturelles et doter l'organisme d'un comité culturel interne pour voir à l'adaptation continue des services aux besoins de la clientèle immigrante.	CLSC de Sherbrooke	Département de psychologie de l'Université de Sherbrooke, Service d'aide aux Néo-Canadiens, Regroupement interculturel des familles de l'Estrie, Agence de développement des réseaux locaux des services de santé et des services sociaux de l'Estrie, Actions interculturelles de développement et d'éducation et Centre pour femmes immigrantes
4.9	Mettre sur pied des groupes de médecine familiale et faire reconnaître les immigrants comme une clientèle désignée.	Agence de développement des réseaux locaux des services de santé et des services sociaux de l'Estrie	CLSC, Service d'aide aux Néo-Canadiens et MICC

	<b>Mesure</b>	<b>Responsables</b>	<b>Partenaires</b>
4.10	Mettre en place un service d'aide post-traumatique pour les réfugiés qui présentent des problèmes psychologiques liés à leur parcours migratoire.	Agence de développement des réseaux locaux des services de santé et des services sociaux de l'Estrie	CLSC, Service d'aide aux Néo-Canadiens et MICC
4.11	Analyser la pertinence et les modalités de création, le cas échéant, d'un service de formation aux relations interculturelles répondant aux besoins des intervenants économiques et des intervenants de première ligne, notamment ceux du CLSC de Sherbrooke, de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke, de la Ville de Sherbrooke, des centres de la petite enfance, des centres locaux d'emploi et des organismes non gouvernementaux.	MICC et Département de psychologie de l'Université de Sherbrooke	CLSC, commissions scolaires, Ville de Sherbrooke, centres de la petite enfance, Emploi-Québec, ONG, Collège de Sherbrooke, Service d'aide aux Néo-Canadiens et Actions interculturelles de développement et d'éducation
4.12	Élaborer des outils de formation relatifs à la gestion des relations interculturelles en divers contextes (travail, garderies, CLSC, services de première ligne, écoles, etc.).	MICC	Collège de Sherbrooke, commissions scolaires, Centre Saint-Michel, Service d'aide aux Néo-Canadiens, Actions interculturelles de développement et d'éducation et Centre pour femmes immigrantes
4.13	Créer des outils et définir des moyens et des stratégies de communication afin que les parents immigrants s'impliquent davantage dans la réussite scolaire de leurs enfants.	Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke	MICC et les écoles concernées
4.14	Collaborer avec les médias désireux d'accorder une plus grande visibilité à l'immigration et qui souhaitent faire connaître les nouvelles initiatives et le portrait régional aux citoyens de la région.	MICC	Médias, Ville de Sherbrooke, ONG, communautés culturelles et partenaires institutionnels
4.15	Soutenir des événements culturels d'envergure qui contribuent à faire connaître l'apport des communautés culturelles au développement de l'Estrie et du Québec en plus de créer des occasions privilégiées de rencontres interculturelles.	MICC, villes, ONG et commanditaires	Communautés culturelles et organismes socioéconomiques
4.16	Élaborer des projets en relations civiques et interculturelles, notamment à l'occasion de la Semaine québécoise des rencontres interculturelles, de la Semaine d'actions contre le racisme et du Mois de l'histoire des Noirs.	MICC	ONG, communautés culturelles et partenaires institutionnels
4.17	Mettre à la disposition des personnes immigrantes, au moyen du portail gouvernemental régional, un répertoire des organismes œuvrant principalement auprès des communautés culturelles en Estrie.	Ministère des Services gouvernementaux (Communication-Québec)	MICC

<b>Mesure</b>		<b>Responsables</b>	<b>Partenaires</b>
4.18	Offrir aux nouveaux arrivants une visite commentée de Sherbrooke afin de les renseigner sur les ressources et services offerts.	Corporation de développement économique et communautaire et Société de transport de Sherbrooke	MICC, Ville de Sherbrooke et Service d'aide aux Néo-Canadiens
4.19	Sensibiliser les associations de propriétaires de logements de la région de l'Estrie aux particularités des nouveaux arrivants et des membres des communautés culturelles.	Service d'aide aux Néo-Canadiens et Association éducative transculturelle	MICC, Ville de Sherbrooke, Centre pour femmes immigrantes

## Annexe Le portrait de la région de l'Estrie

<b>PROFIL DÉMOGRAPHIQUE</b>		
Population <sup>1</sup>	Femmes	141 615 hab. (50,6 % de la population de la région et 3,9 % des femmes du Québec)
	Hommes	138 085 hab. (49,4 % de la population de la région et 4,0 % des hommes du Québec)
	Population totale	279 700 hab. (3,9 % de la population québécoise)
Population immigrée <sup>1</sup>	Femmes	5 040 (3,6 % des femmes de la région et 1,4 % des femmes immigrées du Québec)
	Hommes	4 930 (3,6 % des hommes de la région et 1,4 % des hommes immigrés du Québec)
	Population immigrée totale	9 970 (3,6 % de la population de la région et 1,4 % de la population immigrée du Québec)
Cinq principaux pays de naissance de la population immigrée <sup>1,2</sup>	Femmes	États-Unis (22,2 %), France (13,0 %), Royaume-Uni (5,0 %), Bosnie-Herzégovine (4,3 %) et Yougoslavie (4,1 %)
	Hommes	États-Unis (17,6 %), France (14,5 %), Yougoslavie (4,8 %), Royaume-Uni (3,9 %) et Bosnie-Herzégovine (3,9 %)
	Population immigrée totale	États-Unis (20,0 %), France (13,7 %), Royaume-Uni (4,4 %), Yougoslavie (4,4 %) et Bosnie-Herzégovine (4,1 %)
Nouveaux arrivants, 1991 à 2001 <sup>1</sup>	Femmes	2 090 (41,5 % des femmes immigrées de la région)
	Hommes	1 970 (40,0 % des hommes immigrés de la région)
	Population immigrée totale	4 060 (40,7 % de la population immigrée de la région)
Nouveaux arrivants, 1996 à 2001 <sup>1</sup>	Femmes	1 235 (24,5 % des femmes immigrées de la région)
	Hommes	1 150 (23,3 % des hommes immigrés de la région)
	Population immigrée totale	2 385 (23,9 % de la population immigrée de la région)
Solde migratoire total <sup>3</sup>	Population totale	2002-2003 : 1 719 2003-2004 : 2 003
Âge médian en 2026 <sup>4</sup>	Femmes	48,3 ans (47,0 ans pour l'ensemble du Québec)
	Hommes	45,8 ans (44,6 ans pour l'ensemble du Québec)
	Population totale	47,0 ans (45,8 ans pour l'ensemble du Québec)
<b>PROFIL SOCIO-ÉCONOMIQUE</b>		
Scolarité (≥ baccalauréat) <sup>5</sup>	Femmes	13 390 (11,5 % des femmes de 15 ans et plus, 3,4 % des femmes diplômées d'une université du Québec)
	Hommes	13 700 (12,3 % des hommes de 15 ans et plus, 3,3 % des hommes diplômés d'une université du Québec)
	Population totale	27 095 (11,9 % de la population de 15 ans et plus, 3,3 % des diplômés d'une université du Québec)
Revenu moyen <sup>6</sup>	Femmes	19 672 \$
	Hommes	29 633 \$
	Population totale	24 623 \$
Composition du revenu <sup>7</sup>	Femmes	Revenu d'emploi : 66,2 % Transferts gouvernementaux : 21,3 % Autre : 12,5 %
	Hommes	Revenu d'emploi : 76,4 % Transferts gouvernementaux : 12,1 % Autre : 11,4 %
	Population totale	Revenu d'emploi : 72,3 % Transferts gouvernementaux : 15,8 % Autre : 11,8 %
Revenu personnel disponible par habitant <sup>8</sup>	Population totale	19 741 \$

<b>LE MARCHÉ DU TRAVAIL</b>		
Population âgée de 15 ans et plus <sup>5</sup>	Femmes	116 510 (82,3 % des femmes de la région)
	Hommes	111 760 (80,9 % des hommes de la région)
	Population totale	228 275 (81,6 % de la population de la région)
Taux d'activité <sup>9</sup>	Femmes	57,8 %
	Hommes	71,1 %
	Population totale	64,4 %
Taux d'emploi <sup>9</sup>	Femmes	53,4 %
	Hommes	65,6 %
	Population totale	59,4 %
Taux de chômage <sup>9</sup>	Femmes	7,8 %
	Hommes	7,6 %
	Population totale	7,7 %
Principaux secteurs d'emplois <sup>5</sup>	Femmes	Fabrication, soins de santé et assistance sociale, commerce de détail, services d'enseignement.
	Hommes	Fabrication, commerce de détail, construction, agriculture, foresterie, pêche et chasse.
	Population totale	Fabrication, soins de santé et assistance sociale, commerce de détail, services d'enseignement.
Création (perte) d'emplois <sup>10</sup>	Population totale	(-2 300)
Perspectives d'emplois, horizon 2007 <sup>11</sup>	Population totale	<p>Demande de nouvelle main-d'œuvre : 26 500 postes (45,3 % de ces postes issus de la croissance économique et 54,7 % de la demande de remplacement). Secteurs d'activité où le taux de croissance est supérieur à la moyenne de l'Estrie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sciences naturelles et appliquées;</li> <li>- Secteur de la santé;</li> <li>- Sciences sociales, enseignement et administration publique;</li> <li>- Arts, culture, sports et loisirs;</li> <li>- Vente et services;</li> <li>- Transformation, fabrication et services d'utilité publique.</li> </ul>

<sup>1</sup> Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, *Portraits statistiques de la population immigrée recensée en 2001 : Québec, régions métropolitaines de recensement et régions administratives*, Direction de la population et de la recherche, novembre 2004.

<sup>2</sup> Selon les dix principaux pays de naissance de la population immigrée de la région.

<sup>3</sup> Statistique Canada, Division de la démographie, Section des estimations démographiques. Compilation : Institut de la statistique du Québec. Année du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin.

<sup>4</sup> Institut de la statistique du Québec, *Perspectives démographiques : âge moyen, âge médian et âge modal, selon le sexe, Estrie et ensemble du Québec, scénario A, 2001, 2006, 2011, 2021, 2026, édition 2003*. 17 février 2004.

<sup>5</sup> Statistique Canada, Recensement de 2001. Compilation spéciale du MICC.

<sup>6</sup> Population de 15 ans et plus ayant un revenu. Statistique Canada, Recensement de 2001. Compilation spéciale du MICC.

<sup>7</sup> Population de 15 ans et plus. Statistique Canada, Recensement de 2001. Compilation spéciale du MICC.

<sup>8</sup> Institut de la statistique du Québec, *Revenu personnel par habitant, Estrie et ensemble du Québec, 1999-2003*. 30 mars 2004. Estimation du revenu personnel disponible en 2003.

<sup>9</sup> Donnée pour 2004. Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2005 et Institut de la statistique du Québec, *Caractéristiques du marché du travail selon le sexe, population de 15 ans et plus, Estrie et ensemble du Québec, 2004*, 1<sup>er</sup> février 2005.

<sup>10</sup> Donnée : évolution du nombre d'emplois entre 2004 et 2003. Institut de la statistique du Québec, *Nombre d'emplois par industries selon les secteurs du SCIAN, Estrie et ensemble du Québec, 2000-2004*. 1<sup>er</sup> février 2005.

<sup>11</sup> Emploi-Québec, *Le marché du travail dans la région de l'Estrie. Perspectives professionnelles 2003-2007*.

*Immigration  
et Communautés  
culturelles*

Québec 

[www.micc.gouv.qc.ca](http://www.micc.gouv.qc.ca)